



Luxembourg le, 20.02.2025

Avis aux adhérents SECULine

DEMDET.xml et DETRET.xml : Nouvelle version des schémas XSD (v1.2)

Une nouvelle version **1.2** des **schémas « DEMDET.xsd »** et **« DETRET.xsd »** sera d'application à partir du **lundi 17 mars 2025**. Cette version comportera des modifications mineures de structure et de règles du schéma « DEMDET.xsd ».

Dans le but de faciliter l'adaptation à la nouvelle version, une phase transitoire sera instaurée, permettant l'utilisation simultanée de l'ancienne et de la nouvelle version des fichiers. Cette phase s'étendra **du 17 mars 2025 au 30 septembre 2025**.

Les nouveaux schémas et la documentation y relative peuvent être consultés sur le site du CCSS :

<https://ccss.public.lu/demdet>

- ➔ rubrique « Spécification des fichiers » (en bas de page), puis
- ➔ page « DEMDET.xml » ou « DETRET.xml »
- ➔ rubrique « Documentation à télécharger »
- ➔ sous « Nouveaux schémas à partir du 17.03.2025 » :
 - fichier « **Schéma DEMDET v1.2 (format XSD)** » ;
 - fichier « **Documentation du schéma DEMDET v1.2 (format PDF)** »
(voir rubrique « **Change log** » pour plus de détails sur les modifications) ;
 - fichier « **Schéma DETRET v1.2 (format XSD)** » ;
 - fichier « **Documentation du schéma DETRET v1.2 (format PDF)** »
(voir rubrique « **Change log** » pour plus de détails sur les modifications).

DETRET.xml : Nouveau code refus

À partir du **17 mars 2025**, dans le cadre de la nouvelle version 1.2 des fichiers « DEMDET.xml » et « DETRET.xml », le fichier de retour « DETRET.xml » inclura, le cas échéant, un nouveau code refus :

- **Code 12** : La durée de l'activité à l'étranger excède la période autorisée par la convention conclue avec le pays du détachement.

La liste complète des codes refus peut être consultée sur le site du CCSS :

<https://ccss.public.lu/demdet>

- ➔ rubrique « Spécification des fichiers » (en bas de page), puis
- ➔ page « DETRET.xml »
- ➔ rubrique « Inventaire des codes refus ».

Centre commun de la sécurité sociale
Équipe SECULine

